

Publié le 11/05/2017 à 03:49, Mis à jour le 11/05/2017 à 08:24

## La belle réussite des Chad et Cham

S'ABONNER



Dernières répétitions hier après-midi du spectacle «Mon seul désir au fil du temps» sous l'œil du professeur Jérôme Abadie./ Photo DDM, Chantal Longo

image: <https://www.ladepeche.fr/images/pictos/image-zoom.png>

Ce soir et demain à 20 h 30, les élèves des classes à horaires aménagés musique et danse du conservatoire seront en représentation au théâtre Olympe de Gouges. Des filières proposées dans 2 collèges qui séduisent de plus en plus parents et enfants.

Mener de front une activité artistique exigeante et une scolarité dite normale c'est possible ! Le dispositif Classe à horaires aménagés musique (Cham) et danse (Chad) séduit de plus en plus de familles. Les petits musiciens suivent leur scolarité à l'école Jacques Brel (dès le CE1) et la poursuivent au collège Olympe de Gouges. Pour les danseurs, c'est le collège Ingres qui a ouvert sa première classe en 6e à la rentrée 2015. «C'est une corde de plus à notre arc et donc une offre supplémentaire pour les familles, explique Isabelle Lopez,

principale adjointe d'Ingres. Nos 16 élèves profitent d'un allègement de leur emploi du temps en sport et peuvent ainsi suivre des cours de danse au conservatoire les lundis dès 15 heures et les jeudis après-midi. La pratique artistique de ces élèves rayonne dans leur classe et s'intègre dans le projet d'établissement.» En septembre prochain, une Cham sera ouverte en 4e mais aussi à l'école élémentaire Malrieu dès le CE2 qui est sur le même secteur géographique.

### «Être dans une telle classe se mérite»

Une satisfaction partagée au collège Olympe de Gouges, classé en réseau d'éducation prioritaire. Depuis l'ouverture d'une classe de 6e à horaires aménagés musique en 2011, cet établissement a changé de notoriété et séduit de nouvelles familles. «Oui, cette Cham a participé au changement d'image de notre collège. Nos petits musiciens sont reconnus et appréciés par tous leurs camarades qui sont aussi leur premier public. Nous avons pu tisser des liens avec le collège Ingres, nous avons une chorale qui fonctionne très bien. Aujourd'hui, notre collège ne fait plus peur. En 6 ans, nous avons augmenté notre effectif de 20 %, se réjouit José Jorge, principal d'Olympe de Gouges. Victimes de notre succès, nous refusons une quarantaine de candidats en 6e Cham tout en veillant à préserver la mixité sociale et la parité garçons-filles.»

Les pratiques de la danse et de la musique couplées à un enseignement classique permettent aux élèves de ne pas être jugés uniquement sur leurs résultats scolaires, et se sentent valorisés par leur parcours artistique. «C'est aussi un levier pour les pousser à mieux travailler dans toutes les disciplines, estime Jérôme Abadie, professeur de musique au collège Olympe de Gouges. Les élèves de Cham n'oublient jamais que le travail et l'application sont autant attendus en musique qu'en français, maths, langues vivantes... Avec des listes d'attente conséquentes, être dans une telle classe se mérite.»

Créées au milieu des années 70, «ces classes à horaires aménagés ont été pensées avec l'objectif de permettre à des élèves motivés par les activités artistiques la possibilité de recevoir, en complémentarité avec leur formation générale scolaire, une formation spécifique dans le domaine de la musique ou de la danse dans des conditions leur garantissant les meilleures chances d'épanouissement, rappelle Marie-Amélie Moreau, directrice adjointe du conservatoire. Nous ne cherchons pas à faire de ces enfants de futurs musiciens ou des

danseurs professionnels. L'objectif principal est d'en faire des individus plus riches culturellement.»

Ils seront ce soir et demain à 20 h 30 en représentation au théâtre Olympe de Gouges.

---

## Le chiffre : 121

élèves>Musique et danse. 60 collégiens d'Olympe de Gouges et 45 élèves de l'école Jacques Brel composent les effectifs de musiciens. 16 danseurs sont en 6e et 5e au collège Ingres.

---

## Jean-Marc Andrieu : «Un dispositif ouvert aux débutants»

Dès 2010, le directeur du conservatoire de **Montauban** a été à l'origine de la mise en place des classes à horaires aménagés. Jean-Marc Andrieu nous en dit plus sur leur fonctionnement.

### **Faut-il déjà être inscrit au conservatoire pour intégrer une Cham ?**

Non. En primaire, lorsqu'il s'agit des débutants, les acquis en matière de musique ne sont pas nécessaires. Les inscriptions en classes à horaires aménagés sont ouvertes à tous à partir du CE1. Des débutants peuvent aussi être intégrés jusqu'au CM2. Mais dès la 6e, il n'y a plus de place pour les débutants.

### **Malgré des cours de danse ou de musique en plus, les élèves suivent-ils un programme scolaire complet ?**

Allègement des horaires sur l'ensemble du programme ne signifie pas pour autant la suppression de certaines matières. Toutes les disciplines figurant au programme sont dispensées, mais peuvent être organisées différemment.

### **Existe-t-il ce dispositif au lycée ?**

Non, seule une option musique est proposée au lycée Michelet.

### **Après le collège, arrivez-vous à conserver ces élèves au conservatoire ?**

Ils sortent du collège passionnés de musique et continuent tout naturellement leur pratique au conservatoire.

*Philippe Cahue*

En savoir plus sur <https://www.ladepeche.fr/article/2017/05/11/2572160-la-belle-reussite-des-chad-et-cham.html#xgvgPWM7M4BHM24z.99>